

Séance ordinaire du conseil municipal du 8 avril 2024 à 19 h 30



PAUL GERMAIN

pgermain@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6239



JOEY LECKMAN

District 1 : Secteurs Bon Air,
Canadiana et Domaine
Laurentien
jleckman@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6301



PIER-LUC LAURIN

District 2 : Secteurs Les
Clos-Prévostois
plaurin@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6302



MICHEL MORIN

District 3 : Secteurs des
Pins, Mozart et des
Patriarches
mmorin@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6303



MICHÈLE GUAY

District 4 : Secteurs historique
et PSL
mguay@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6304



SARA DUPRAS

District 5 : Secteurs
des Chansonniers, Brosseau
et Joseph
sdupras@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6305



PIERRE DAIGNEAULT

District 6 : Secteurs des
Lacs Écho, René et Renaud
pdaigneault@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6306



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

1.3 Période d'intervention du maire



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

1.5 Adoption des procès-verbaux depuis la dernière séance ordinaire

Procès-verbaux à adopter

- Séance ordinaire du 11 mars 2024.

Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Si vous introduisez votre question par un préambule, le faire de manière que celui-ci soit bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions, après quoi le maire peut mettre fin à votre intervention. Vous pourrez bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784

30:00

mins: secs: type:

 Breaktime for PowerPoint by Flow Simulation Ltd.

Pin controls when stopped

Gestion des affaires financières

2.1 Approbation des déboursés et des engagements au 8 avril 2024

Déboursés	
Numéro des chèques et transferts	Total des déboursés
Chèques : 62317 à 62409 Transferts : 91318 à 91473	1 165 463,45 \$

Engagements	
Numéro des bons de commande	Total des engagements
69759 à 69930	454 684,40 \$



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion règlementaire

3.1 Dépôt du certificat de la greffière suivant la tenue d'une procédure de registre

- Règlement 844 décrétant l'acquisition des équipements nécessaires aux activités de la Direction des infrastructures et autorisant un emprunt nécessaire à cette fin

Suivant la tenue d'un registre les 18 et 19 mars 2024, le règlement 844 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Gestion règlementaire

3.2 Adoption - Règlement 839-1 modifiant le Règlement établissant un programme d'aide financière pour l'inscription au programme HILO^{MC} d'Hydro-Québec (Admissibilité au programme et modification du montant de la subvention)

- **Objet du règlement :**
Revoir les critères d'admissibilité au programme et revoir le montant de la subvention afin de prendre en compte les rabais offerts par Hydro-Québec.

Gestion règlementaire

3.3 Adoption - Règlement 845 de type parapluie décrétant des dépenses en honoraires professionnels pour la planification et la réalisation de projets pour le développement, la réhabilitation, la reconstruction et le réaménagement des actifs de la Ville et un emprunt nécessaire à cette fin

➤ **Objet du règlement :**

Règlement de type « parapluie » pour le paiement des honoraires professionnels pour la planification et la réalisation de projets pour le développement, la réhabilitation, la reconstruction et le réaménagement des actifs de la Ville et un emprunt nécessaire à cette fin

L'emprunt est au montant de 1 000 000 \$ et d'une durée de 20 ans.

Le cas échéant, les détails de la procédure d'enregistrement seront donnés par avis public.

Gestion règlementaire

3.4 Adoption - Règlement 846 établissant un programme de subvention à la plantation d'arbres en rives des lacs

- **Objet du règlement :**
Établir un programme de subvention à la plantation d'arbres en rives des lacs.

Le premier lac visé est le lac Saint-François.

Gestion règlementaire

3.5 Adoption - Règlement 847 relatif au remplacement de certaines installations septiques

- **Objet du règlement :**
Exiger le remplacement des installations septiques âgées d'ici le 31 décembre 2027.

Les premières installations septiques visées sont les puisards riverains de lacs.

Gestion règlementaire

3.6 Adoption - Règlement 848 établissant le programme Éco-Prêt visant le financement des travaux requis pour le remplacement et la mise aux normes des installations septiques

- **Objet du règlement :**
Financer les citoyens, à même leur compte de taxes, pour l'exécution des travaux requis pour le remplacement et la mise aux normes des installations septiques.

Gestion règlementaire

3.7 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement 777-1 modifiant le règlement 777 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour la réalisation des travaux et de retirer le réservoir du secteur Domaine Laurentien

➤ **Objet du règlement :**

Modifier le règlement 777 adopté en 2019 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour la réalisation des travaux, suivant l'ouverture des soumissions, et de retirer le réservoir du secteur Domaine Laurentien pour prioriser le réservoir du secteur PSL.

Emprunt original : 4 862 000 \$ sur 20 ans

Nouvel emprunt : 6 234 000 \$ sur 20 ans (augmentation de 1 372 000 \$)

Gestion règlementaire

3.8 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement 849 décrétant des travaux de réfection d'infrastructures municipales et de deux (2) ponceaux majeurs du ruisseau Marois, de construction de nouvelles infrastructures pour desservir les lots 6 577 039, 6 577 040, 6 577 041 et 6 577 042, et de bouclage d'aqueduc sur la rue Principale

➤ **Objet du règlement :**

Effectuer des travaux de réfection d'infrastructures municipales et de deux (2) ponceaux majeurs du ruisseau Marois, de construction de nouvelles infrastructures pour desservir les lots 6 577 039, 6 577 040, 6 577 041 et 6 577 042, et de bouclage d'aqueduc sur la rue Principale.

L'emprunt est au montant de 5 211 000 \$ et d'une durée de 20 ans.



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des contrats

5.1 Services professionnels pour l'auscultation de la chaussée - Demande de prix ING-DP-2024-10 - Octroi de contrat

	Fournisseurs	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	8418748 Canada inc. (GIE)	25 300,00 \$	29 088,68 \$
2	EnGlobe Corp.	46 400,00 \$	53 348,40 \$
3	Groupe Conseil SCT inc.	Aucune offre déposée	

Gestion des contrats

5.2 Fourniture d'un camion 10 roues avec accessoires - Appel d'offres public TP-SP-2024-15 - Octroi de contrat

	Fournisseurs	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Aebi Schmidt Canada inc.	341 815,00 \$	393 001,80 \$
2	Équipements Pro-Fit inc.	365 939,00 \$	420 738,37 \$

Gestion des contrats

5.3 Fourniture et installation d'équipements récréatifs au Parc du Clos-Fourtet - Appel d'offres public LOI-SP-2024-19 - Octroi de contrat

Suivant l'analyse par le comité de sélection et par le comité des usagers, la proposition de l'entreprise *Équipements récréatifs Jambettes inc.* a été retenue.

- Prix avant taxes : 114 350,00 \$
- Prix avec taxes : 131 473,91 \$

Le prix inclus les nouveaux modules (18 mois à 5 ans et 5 à 12 ans), le retrait et la disposition des anciens modules, l'installation des nouveaux modules et les frais de livraison.

Gestion des contrats

5.4 Entretien et lignage des terrains de soccer - Demande de prix LOI-DP-2024-27 - Octroi de contrat

	Fournisseurs	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Pelouse Santé inc.	38 885,27 \$	44 708,82 \$
2	Techniparc	Aucune prix soumis	

Gestion des contrats

5.5 Entretien des terrains de tennis 2024 et 2025 - Demande de prix LOI-DP-2024-28 - Octroi de contrat

	Fournisseurs	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Avantage court inc.	34 290,00 \$	39 424,93 \$
2	PC-Court Ltée	Aucun prix soumis	

Gestion des contrats

5.6 Intervention de resurfaçage sur le boulevard du Clos-Prévostois - Demande de prix ING-DP-2024-29 - Octroi de contrat

	Fournisseurs	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Uniroc Construction inc.	60 882,80 \$	70 000,00 \$
2	Pavages Multipro inc.	66 071,10 \$	75 965,25 \$
3	LEGD inc.	83 146,75 \$	95 597,98 \$



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

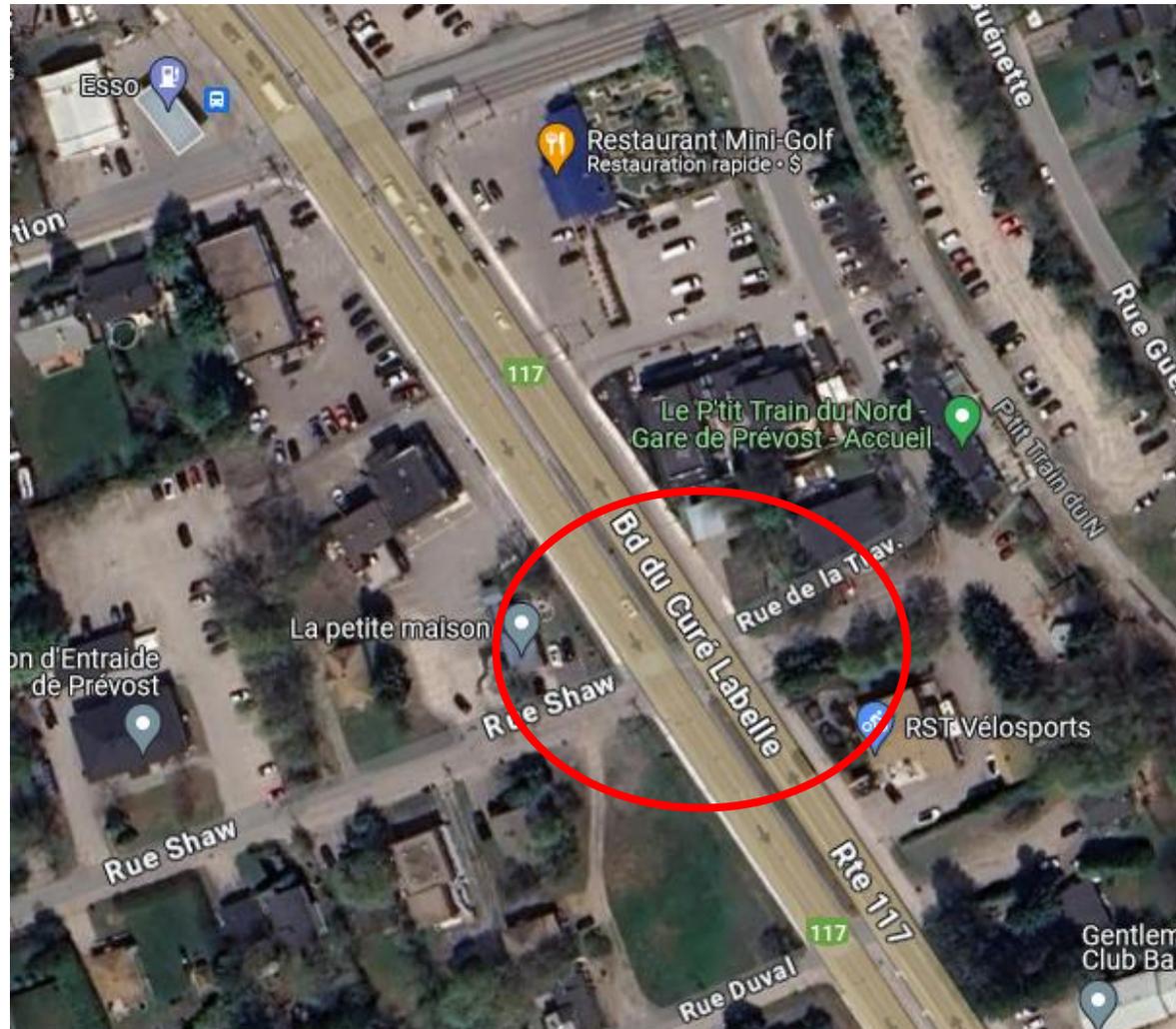
Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

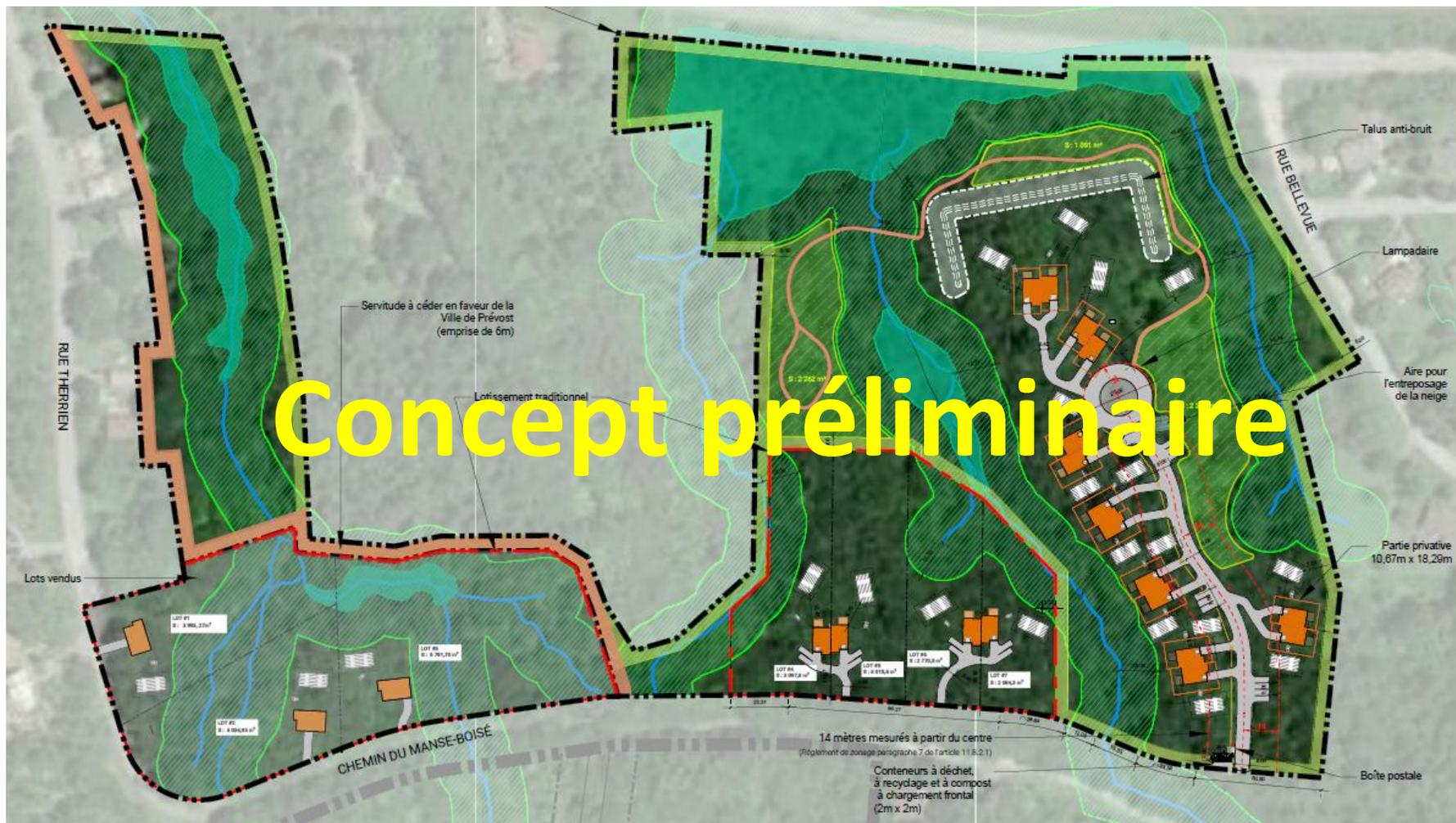
Gestion des infrastructures

6.1 Demande au ministère des Transports et de la Mobilité Durable - Fermeture du terre-plein central route 117 et rue Shaw



Gestion des infrastructures

6.2 Projet intégré d'habitation sur le chemin du Manse-Boisé - Résolution général de principe



Gestion des infrastructures

6.3 Projet intégré de développement résident sur la montée Sainte-Thérèse « Projet boule de gomme » - Autorisation de signature du protocole d'entente





Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

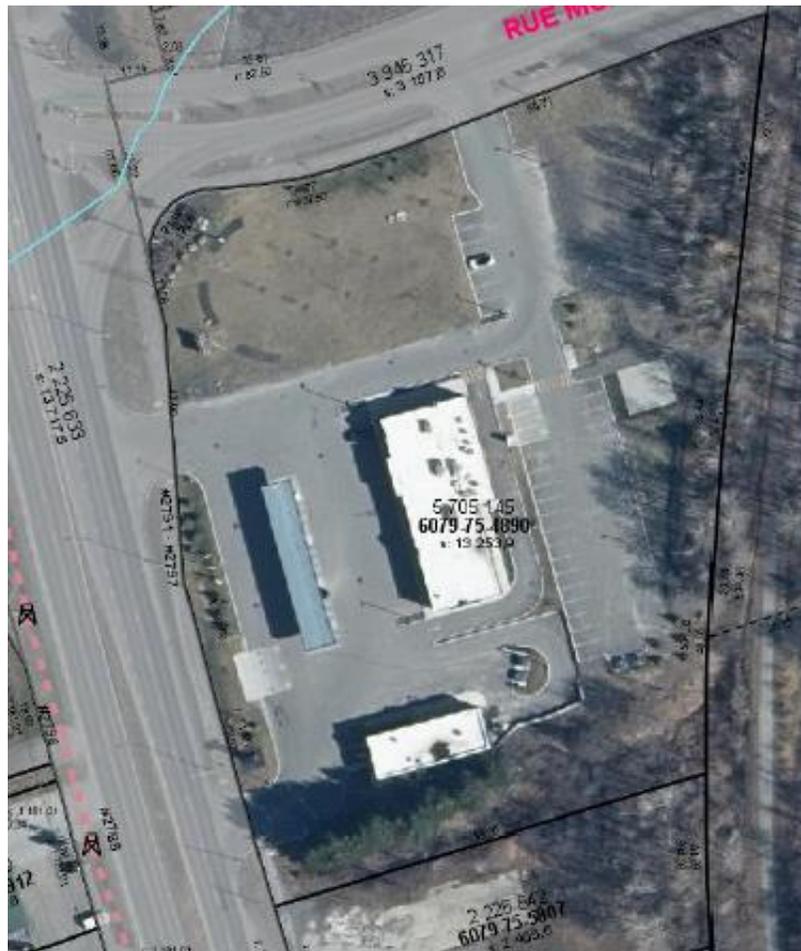
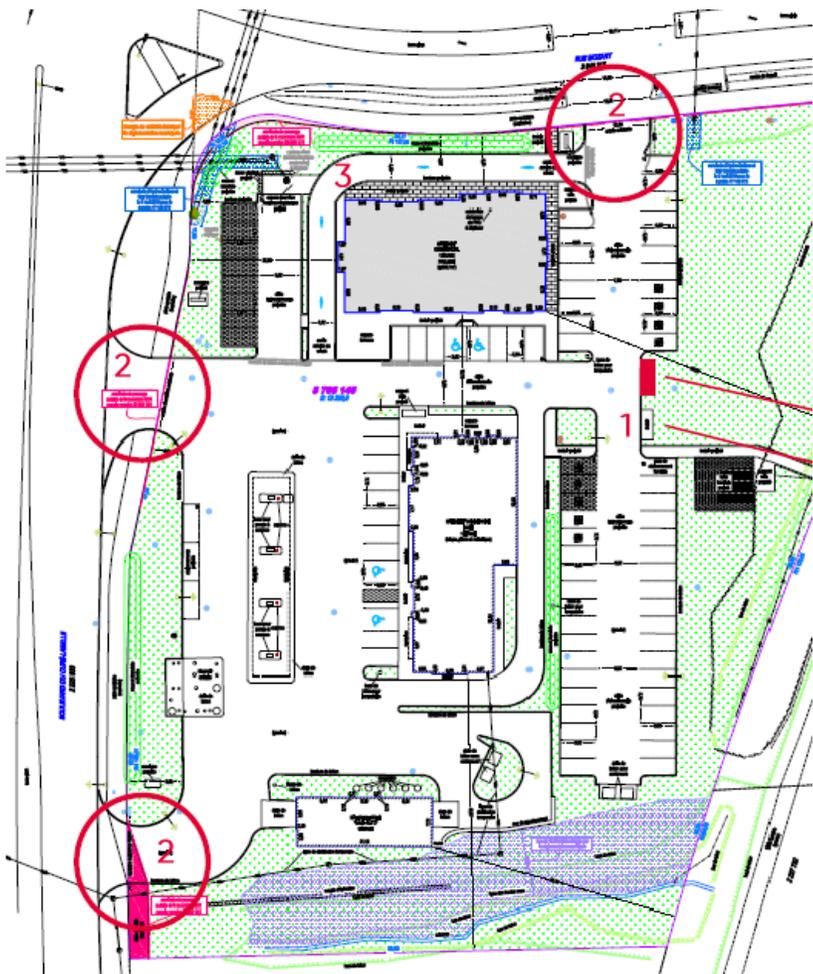
Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

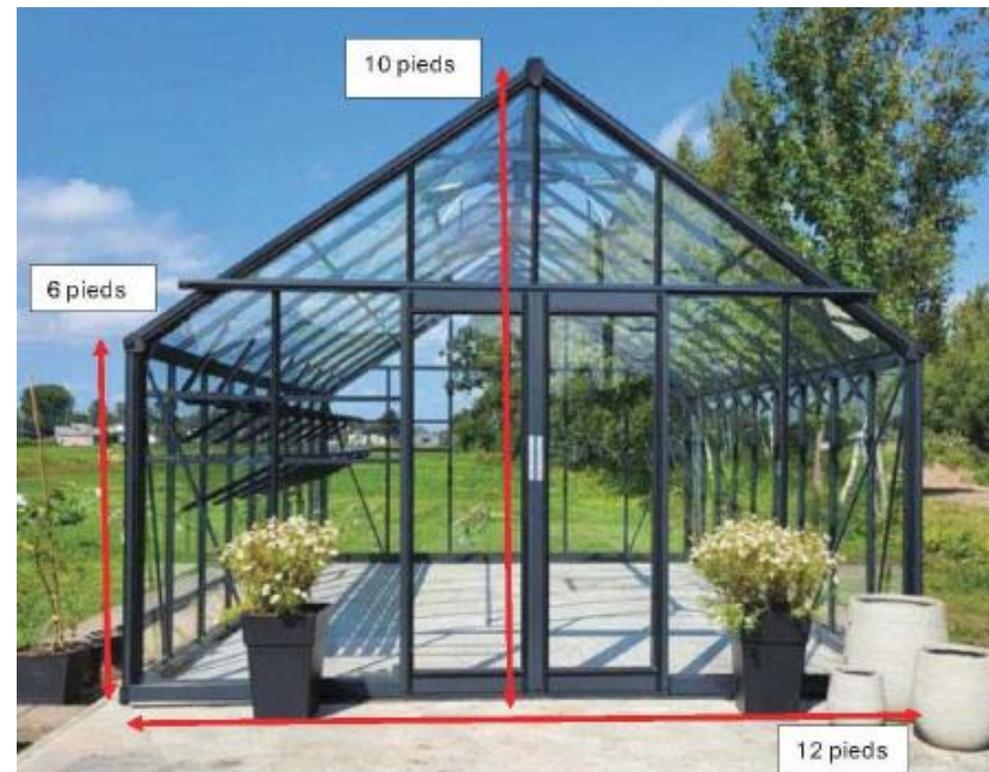
Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.3 Demande de dérogation mineure numéro 2024-0014 visant l'aménagement d'un service au volant, le nombre d'entrées charretières et l'emplacement du stationnement de vélo - Propriété sise au 101-2801, boulevard du Curé-Labelle (Lot 5 705 145 du cadastre du Québec)



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.4 Demande de dérogation mineure numéro 2024-0016 visant la superficie d'une serre domestique - Propriété sise au 753, rue Clavel (Lot 6 154 813 du cadastre du Québec)



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.5 Demande de PIA numéro 2024-0001 visant la modification de l'un des revêtements extérieurs du bâtiment - Propriété située au 2432, boulevard du Curé-Labelle (Lot 6 409 557 du cadastre du Québec)

PIA en lien avec le Corridor paysager de la route 117



Ancien revêtement extérieur
Fibrociment de couleur torréfié (502D)

Nouveau revêtement extérieur
Déclins d'aluminium de couleur Espresso



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.6 Demande de PIIA numéro 2024-0002 visant la modification de l'un des revêtements extérieurs du bâtiment - Propriété située au 2432, boulevard du Curé-Labelle (Lot 6 409 557 du cadastre du Québec)

PIIA en lien avec les Projets intégrés



Ancien revêtement extérieur
Fibrociment de couleur torréfié (502D)

Nouveau revêtement extérieur
Déclins d'aluminium de couleur Espresso



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.7 Demande de PIIA numéro 2024-0004 visant la rénovation extérieure du bâtiment - Propriété située au 2559, boulevard du Curé-Labelle (Lot 5 306 251 du cadastre du Québec)



PIIA en lien avec le Corridor paysager de la route 117

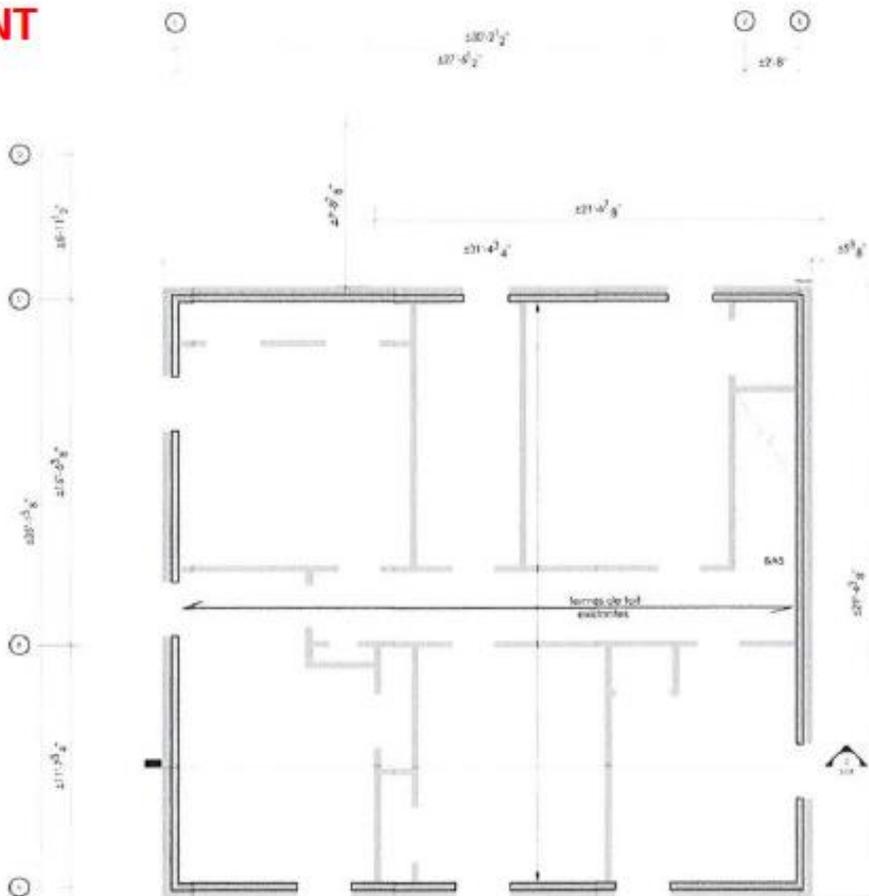


Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

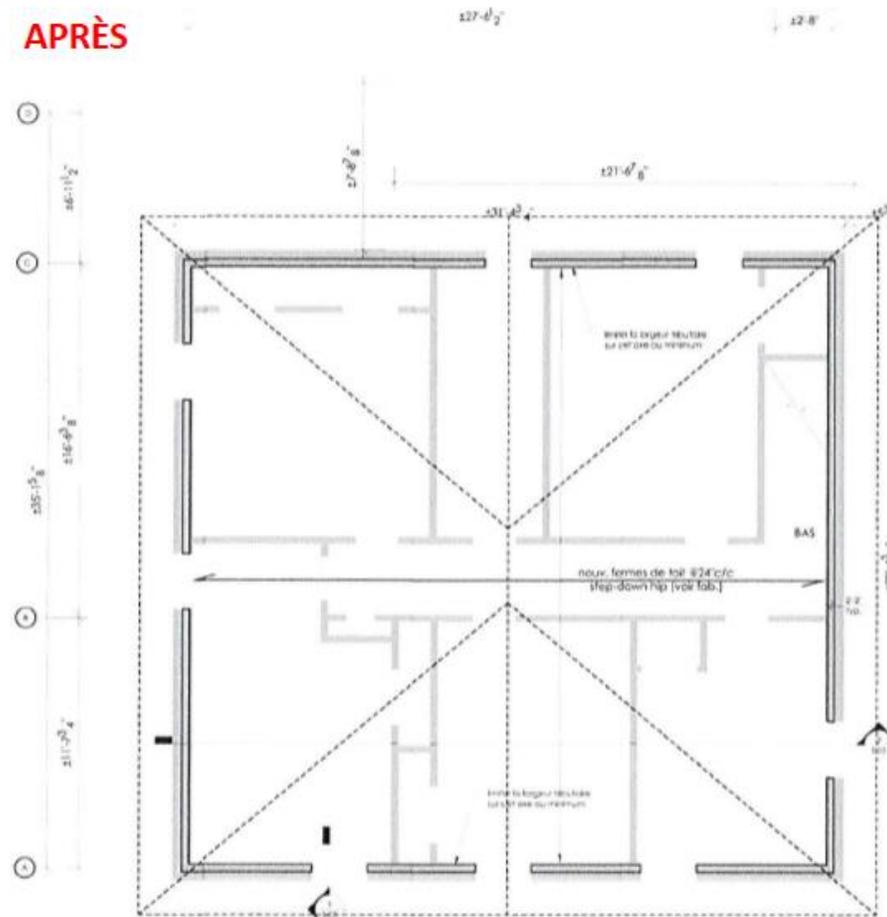
10.8 Demande de PIIA numéro 2024-0006 visant la rénovation complète de la toiture - Propriété située au 993, rue Principale (Lot 2 225 525 du cadastre du Québec)

PIIA en lien avec les Secteurs d'intérêt historique Vieux-Shawbridge et Vieux-Prévost

AVANT

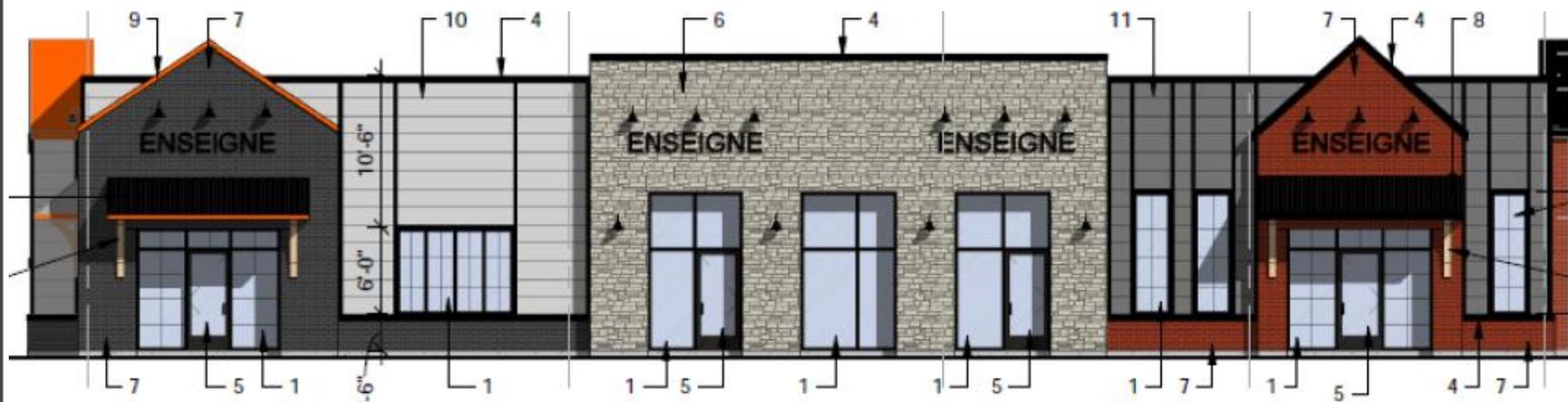


APRÈS



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.9 Demande de PIIA numéro 2024-0012 visant la construction d'un nouveau bâtiment commercial en projet intégré - Propriété située au 101-2801, boulevard du Curé-Labelle (Lot 5 705 145 du cadastre du Québec)



PIIA en lien avec les Projets
intégrés commerciaux



À titre comparatif:
Autre ville

Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.10 Demande de PIIA numéro 2024-0013 visant la construction d'un nouveau bâtiment commercial en projet intégré - Propriété située au 101-2801, boulevard du Curé-Labelle (Lot 5 705 145 du cadastre du Québec)

PIIA en lien avec le Corridor paysager de la route 117



Élévation latérale gauche et élévation rue Mozart

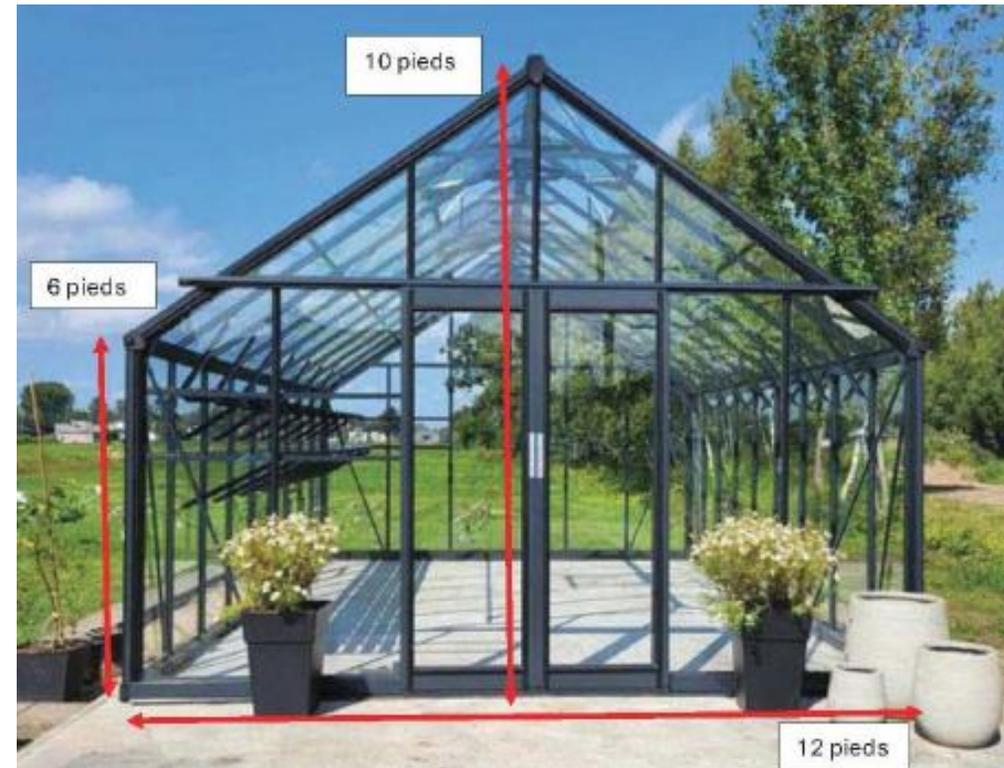


Élévation principale

Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.11 Demande de PIIA numéro 2024-0015 visant la superficie d'une serre domestique - Propriété située au 753, rue Clavel (Lot 6 154 813 du cadastre du Québec)

PIIA en lien avec le Corridor paysager de la route 117



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.12 Demande de PIIA numéro 2024-0017 visant la construction d'une résidence unifamiliale - Propriété située au 1114-1114A, chemin du Manse-Boisé (Lot 6 402 142 du cadastre du Québec)

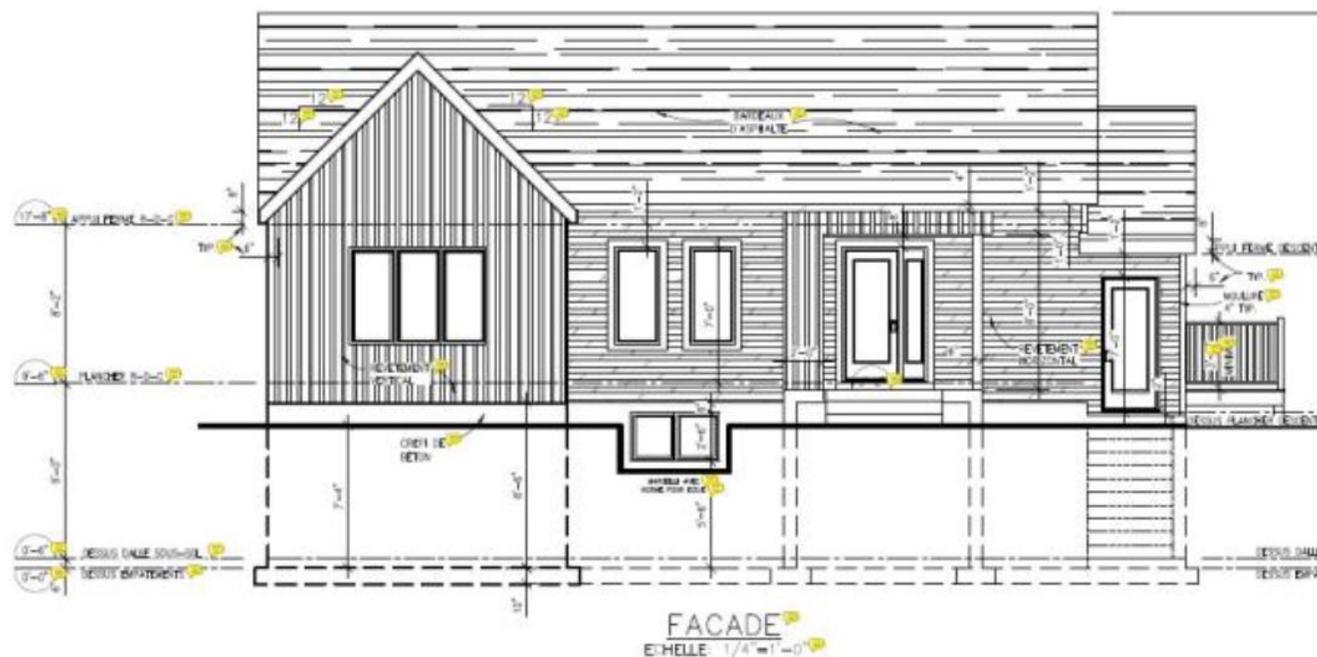
PIIA en lien avec les Zones de niveau sonore élevé



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.13 Demande de PIIA numéro 2024-0018 visant la modification de l'aménagement intérieur et de la volumétrie du bâtiment principal - Propriété située au 1118-1118A, chemin du Manse-Boisé (Lot 6 402 143 du cadastre du Québec)

PIIA en lien avec les Zones de niveau sonore élevé





Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Si vous introduisez votre question par un préambule, le faire de manière que celui-ci soit bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions, après quoi le maire peut mettre fin à votre intervention. Vous pourrez bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784

30:00

mins: secs: type:

 Breaktime for PowerPoint by Flow Simulation Ltd.

Pin controls when stopped



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Prochaine séance ordinaire du conseil municipal

Lundi 13 mai 2024 à 19 h 30

Bonne fin de soirée !